



la lettre

des stagiaires CAFEP

Spécial emploi

Cher(e) Collègue,

La validation de votre CAFEP (Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans l'enseignement privé) est en cours. Vous êtes donc concerné(e) par le mouvement de l'emploi 2010. Le SPELC, syndicat professionnel, autonome et apolitique est là pour :

- vous informer ;
- vous conseiller ;
- vous aider dans vos démarches ;
- défendre votre dossier.

Différentes commissions

Dans l'académie

• La **CAE** (Commission académique de l'emploi), interne à l'Enseignement catholique, fait des propositions aux chefs d'établissement pour l'attribution d'emplois aux enseignants conformément au nouvel accord national sur l'emploi.

• La **CCMA** (Commission consultative mixte académique), au rectorat, donne un avis sur les nominations, les classements, les promotions, les congés formation... Les maîtres y élisent leurs représentants tous les trois ans. Le dernier scrutin vient d'avoir lieu en janvier.

Au niveau national

- La **CNE** (Commission nationale de l'emploi), interne à l'Enseignement catholique, négocie l'accord, vérifie et précise son application. Elle examine les saisines non résolues en CAE.
- La **CNA** (Commission nationale d'affectation), au ministère, indique l'académie d'affectation aux PLC2 n'ayant pas obtenu d'emploi à l'issue du mouvement dans leur académie. Elle aura lieu les 24 juin et 27 juillet 2010.

Théo Lobbes

Bon à savoir

Des représentants SPELC participent à toutes les commissions. N'hésitez pas à contacter le SPELC local pour obtenir leurs coordonnées. Consultez le site national :

www.spelc-fed.fr

Si votre dossier est étudié en Commission nationale d'affectation, le responsable SPELC local pourra faire parvenir votre dossier aux représentants du SPELC au ministère : Théo Lobbes et Martine Delteil.

J'adhère au SPELC

Je déduis 66 % de ma cotisation syndicale de mon impôt sur le revenu. À titre d'exemple, une cotisation de 100 € me revient, après réduction d'impôt, à 34 €, soit moins de 3 € par mois !

Je suis protégé(e), dans le cadre de l'exercice de la profession, grâce au contrat souscrit par le SPELC.

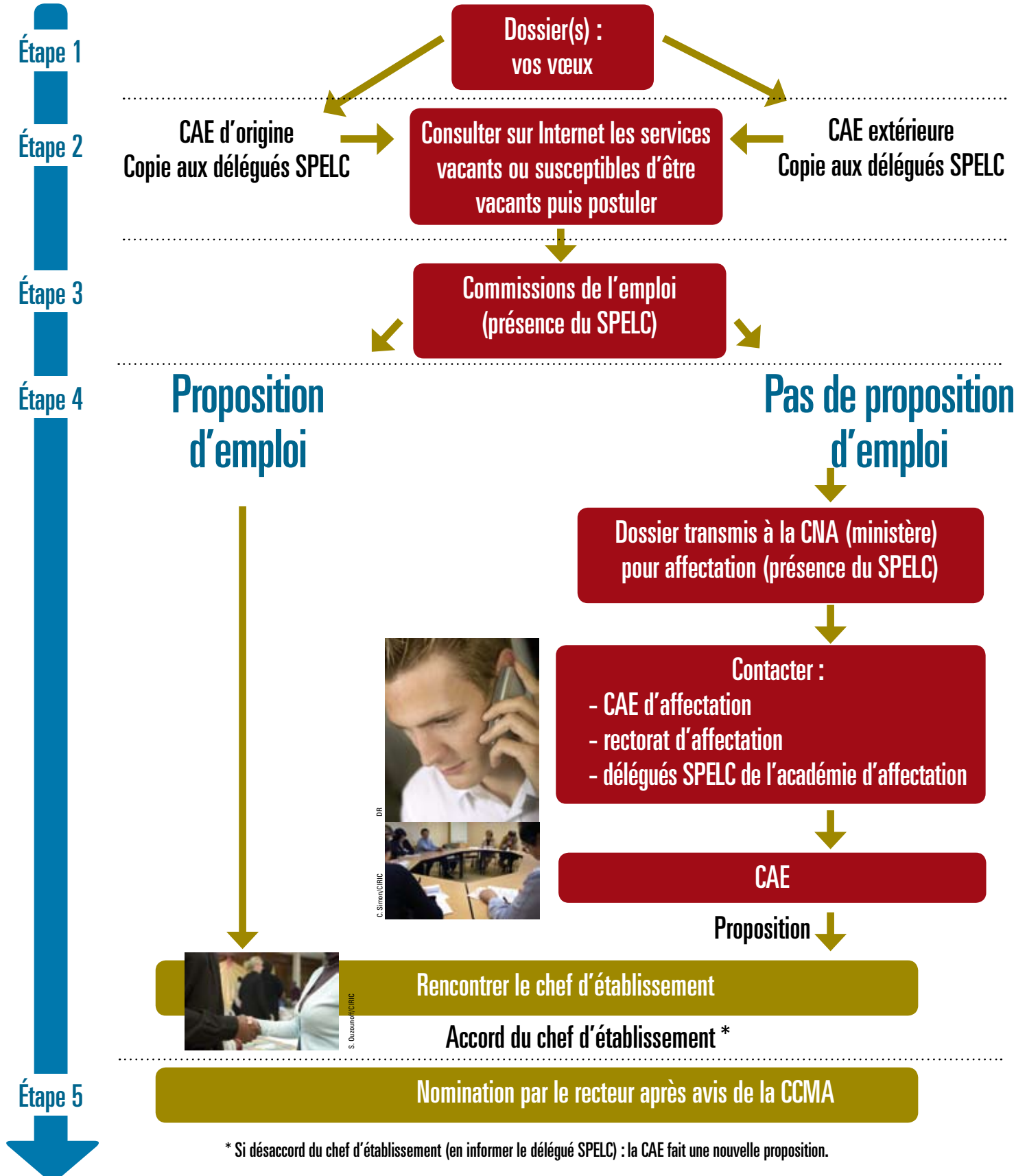
Ma défense est assurée devant une juridiction pénale. Je suis représenté(e) gratuitement par un avocat professionnel.



A. Pinoges/Chifac

Le parcours de votre dossier

Informez-vous et respectez les modalités propres à chaque académie.



* Si désaccord du chef d'établissement (en informer le délégué SPELC) : la CAE fait une nouvelle proposition.

Les PLC2 dans le mouvement de l'emploi : les textes

Les textes ministériels

> L'article R.914-75 du Code de l'Éducation et les circulaires 2005-203 du 28 novembre 2005 et 2007-078 du 29 mars 2007 précisent les ordres de priorité des maîtres contractuels.

1. Les maîtres en perte d'emploi totale ou partielle, les maîtres en service incomplet désirant le compléter, les chefs d'établissement et les adjoints de direction désirant retrouver un service d'enseignement.
2. Les maîtres demandant une mutation dont les ex-PLC2 qui n'ont pas obtenu de service disponible dans l'académie de l'accord collégial et qui souhaitent revenir dans leur académie d'origine.
3. Les lauréats CAFEP ayant validé leur formation.
4. Les lauréats CAER ayant validé leur année de stage.
5. Les bénéficiaires d'une mesure de résorption de l'emploi précaire ayant validé leur année de stage.

Le texte interne à l'Enseignement catholique

> Il s'agit de l'accord du 12 mars 1987, modifié le 2 avril 2008 et le 12 novembre 2009. Cet accord a été négocié entre le secrétaire général de l'Enseignement catholique, les organisations syndicales représentatives



A. Pinage/CRIC

de maîtres - dont le SPELC - et celles de chefs d'établissement. Il est consultable dans votre établissement ainsi que sur le site national du SPELC.

Dans tous les cas, les maîtres contractuels - dont les PLC2 - sont prioritaires par rapport aux maîtres délégués. Ces derniers ont des contrats à durée déterminée et ne sont pas titulaires de leurs heures.

T.L.

Les responsables SPELC sont à votre service pour vous expliquer toutes les démarches et dispositions de l'accord.

J'adhère au SPELC

NOM - Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

E-mail : Tél. :

Je souhaite :

- adhérer au SPELC
- recevoir des renseignements sur le SPELC
- recevoir une réponse à la question suivante :



Tampon du syndicat départemental (ou régional)

Responsables Spelc plus particulièrement chargés des stagiaires

Aix - Marseille	M ^{me} Brigitte Franceschetti - 30, rue Thérèse, 13007 Marseille Tél. : 04 91 52 66 45 - Fax : 04 91 52 66 45 - Courriel : b.franceschetti@spelc-fed.fr
Amiens	M. Jacques Pauchet – 17, rue Paul-Lasalle, 80200 Moislains Tél. : 03 22 84 20 78 - Courriel : j.pauchet@spelc-fed.fr
Besançon	M. Emmanuel Pierre – 1, rue des Vieilles, 25560 Bouverans Tél. : 03 81 89 70 82 - Courriel : e.pierre@spelc-fed.fr
Bordeaux	M. Jean-Jacques Burgaud – 16, Saint-Georges, 33570 Montagne Tél. : 05 57 74 59 24 - Mobile : 06 10 65 46 49 - Fax : 05 57 74 59 24 - Courriel : jj.burgaud@spelc-fed.fr
Caen	M. Olivier Deblangy Courriel : olivier.deblangy@orange.fr
Clermont-Ferrand	M ^{me} Denise Chambon – 8, chemin de la Sermonne, 43750 Vals-près-le-Puy Tél. : 04 71 05 49 44 - Fax : 04 71 05 49 44 - Courriel : d.chambon@spelc-fed.fr
Corse	M ^{me} Marie-Anne Sciaky - 33, chemin du Pic-Foch, 13011 Marseille Tél. : 04 91 24 90 34 - Courriel : ma.sciaky@spelc-fed.fr
Créteil	M ^{me} Françoise Bontzolakis – 60, rue de Paris, 94340 Joinville-le-Pont Tél. : 01 78 54 93 29 - Mobile : 06 66 99 96 24 - Courriel : f.bontzolakis@spelc-fed.fr
Dijon	M ^{me} Nathalie Moutier – 13, rue Lamartine, 71160 Digoin Mobile : 06 80 81 36 62 - Courriel : moutiernathalie@voila.fr
Grenoble	M. Jean-Louis Gaulin – 20, rue de la Biscuiterie, 38400 Saint-Martin-D'heres Tél. : 04 76 54 76 03 - Fax : 04 76 44 77 52 - Courriel : jl.gaulin@spelc-fed.fr
Guadeloupe	M ^{me} Myriam Severin-Rance – 16, chemin de Boynest-Cocoyer-Vernou, 97170 Petit-Bourg Tél. : 05 90 38 68 73 - Courriel : mymy.Rrs@wanadoo.fr
Guyane	M. Jean-Michel Grosol - Résidence Route de Montabo, 3, lot Château, 97300 Cayenne Tél. : 05 94 30 67 24 - Mobile : 06 94 21 04 87 - Courriel : jm.grosol@spelc-fed.fr
Lille	M. Jean-Marie Devillers – 95, rue de Bonavis, 59400 Cambrai Tél. : 03 27 81 94 17 - Courriel : jmariedevillers@aol.com
Limoges	M. Bernard Monéger – 6, boulevard des Tamaris, 19000 Tulle Tél. : 05 55 26 89 07 - Courriel : b.moneger@spelc-fed.fr
Lyon	M. Henri Goujon – 8, chemin du Mathy, 69510 Thurins Tél. : 06 16 84 33 20 - Courriel : h.goujon@spelc-fed.fr
Martinique	M ^{me} Annick Francois-Haugrin - Zac du Moulin-à-Vent, Villa N° 8, 97231 Le-Robert Tél. : 05 96 65 07 36 - Fax : 05 96 65 07 36 - Courriel : a.francoishaugrin@spelc-fed.fr
Montpellier	M. Jean-Marc Abadie – 335, rue Gaston-Teissier, Les Enganes, Bât C, 30900 Nimes Tél. : 04 66 27 02 48 - Mobile : 06 12 39 14 62 - Fax : 04 66 27 02 48 - Courriel : abadie.jean-marc@neuf.fr
Nancy-Metz	M. Jean-Jacques Hauck – 35, Grand-rue Dieding, 57905 Zetting Tél. : 03 87 02 07 69 - Mobile : 06 11 75 47 17 - Fax : 03 87 02 07 69 - Courriel : jj.hauck@spelc-fed.fr
Nantes	M. Arnaud Reboul – 59, rue des Rochers, 53410 Port-Brillet Tél. : 02 43 91 11 07 - Mobile : 06 28 08 54 34 - Courriel : a.reboul@spelc-fed.fr
Nice	M ^{me} Geneviève Boissier - Résidence Nicolas, Bât 11, impasse du Nicolas, 83210 La-Farlette Tél. : 06 62 42 73 78 - Courriel : g.boissier@spelc-fed.fr
Orléans-Tours	M. Jean-Marie Refeuille - 2, rue des Sables, 18500 Marmagne Mobile : 06 45 27 30 20 - Courriel : contact@spelc-centre.fr
Paris	M ^{me} Françoise Bontzolakis – 60, rue de Paris, 94340 Joinville-le-Pont Tél. : 01 78 54 93 29 - Mobile : 06 66 99 96 24 - Courriel : f.bontzolakis@spelc-fed.fr
Poitiers	M. Daniel Beauchaud - Le Breuil, 16560 Anais Tél. : 05 45 20 77 89 - Courriel : d.beauchaud@spelc-fed.fr
Reims	M. Claude Trahard – 1, rue Bayard, 51150 Juvigny Tél. : 03 26 67 34 83 - Courriel : c.trahard@spelc-fed.fr
Rennes	M. Jean-Yves Thoraval - Convent Merrien, 22300 Rospez Tél. : 02 96 38 48 51 - Courriel : jy.thoraval@spelc-fed.fr
Réunion	M. Laurent Giovannoli – 19, rue Louis-Ozoux, L'hermitage-les-Bains, 97434 Saint-Gilles-les-Bains Tél. : 02 62 44 42 55 - Mobile : 06 92 76 95 94 - Fax : 02 62 44 42 55 - Courriel : l.giovannoli@spelc-fed.fr
Rouen	M. Jean-François Dufour – 54, rue de Neufchatel, 76000 Rouen Tél. : 02 32 12 15 74 - Courriel : jf.dufour@spelc-fed.fr
Strasbourg	M ^{me} Sylvie Lutz – 9, impasse des Gardes-Vignes, 68440 Zimmersheim Tél. : 03 89 54 15 41 - Mobile : 06 84 08 90 04 - Courriel : s.lutz@spelc-fed.fr
Toulouse	M ^{me} Annick Icart – 5, rue Marcel-Pagnol, 81000 Albi Tél. : 05 63 54 46 68 - Courriel : a.icart@spelc-fed.fr
Versailles	M. Jean-Luc Leroy-Bury – 27, rue du Champ-Lormier, 95150 Taverny Mobile : 06 66 82 27 37 - Courriel : jl.bury@spelc-fed.fr